

EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications Adrar
NIF : 000216001808337

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°13 AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2025

Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale N°02/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2025 relative à « **Élaboration d'une étude pour la réalisation des systèmes de détection d'incendie au niveau des sites rattachés à la DOT ADRAR** », que cette dernière a été déclarée infructueuse.

De ce fait cet avis de consultation nationale est relancé sous le numéro **13/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2025** pour : « **Élaboration d'une étude pour la réalisation des systèmes de détection d'incendie au niveau des sites rattachés à la DOT ADRAR** »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent avis de consultation s'adresse exclusivement aux entreprises et bureaux d'étude spécialisés dans le domaine des études pour la réalisation des systèmes de lutte contre l'incendie, la codification du registre de commerce faisant foi (code d'activité N° 613137- Installation et réparation des équipements de lutte contre incendie

NB : Les offres dont les codifications ne sont pas conformes aux exigences du projet en question ne seront pas prises en compte.

Les entreprises intéressées par la présente consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom, accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications Adrar
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

Adresse : Cité administrative TILILANE - route nationale N°06 REGGANE - Adrar

Contre le versement d'un montant de **deux mille dinars algériens (2000,00 DA)** non remboursable. Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 250 – Adrar, représentant les frais de documentation et de reprographie, par versement au compte bancaire :
Compte en dinar N° **001002500300000135** clé **43**.

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique, et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation, ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- **Le dossier administratif** comprend un (01) **original (format papier)**
- **L'offre technique** comprend un (01) **original (format papier)**
- **L'offre financière** comprend un (01) **original (format papier)**

Les trois 03 enveloppes seront insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

Avis de consultation nationale
N°13/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2025
Élaboration d'une étude pour la réalisation des systèmes de détection d'incendie au niveau des sites rattachés à la DOT ADRAR
Adresse : Cité administrative route nationale de Reggane N°06 - Adrar
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications Adrar
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : Cité administrative route nationale N°06 Reggane - Adrar

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans le site web: safqatic.dz

La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, de **07h00 à 11h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions sont conviées à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à **11h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.